

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

ARRETE n° 2023/086

OBJET : Délégation des fonctions d'officier d'état civil à Mme Gwenaëlle MALGARINI, Conseillère Municipale pour le mariage de Mme Charlotte DIAS et M. Olivier HEIM

Le Maire de la Commune de BELLEVIGNY ;

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'empêchement du Maire et des Adjoints le 8 avril 2023 pour le mariage de Mme Charlotte DIAS et de M. Olivier HEIM en la mairie déléguée de Belleville sur Vie;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Mme Gwenaëlle MALGARINI, Conseillère Municipale en cette Commune, est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place, et concurremment avec Nous, les fonctions d'Officier d'Etat-Civil de ladite commune pour le mariage de Mme Charlotte DIAS et M. Olivier HEIM qui sera célébré le 8 avril 2023 en la mairie déléguée de Belleville sur Vie.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera remis à :

- L'intéressée
- Monsieur le Procureur de la République

À Bellevigny, le 23 mars 2023

Le Maire,

Philippe BRIAUD

